

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### Décret du 20 août 2015 portant reconnaissance d'une association comme établissement d'utilité publique

NOR : *INTD1505564D*

Par décret en date du 20 août 2015 :

- est reconnue comme établissement d'utilité publique l'association dite « Fédération nationale des associations sportives, culturelles et d'entraide (FNASCE) », dont le siège est situé dans le département des Hauts-de-Seine ;
- sont approuvés les statuts (1) de cette association.

---

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du lieu du siège social.